

**REUNION DES COORDONNATEURS EPS DES COLLEGES  
DECEMBRE 2017  
INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EPS**

# PPCR

## Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

**Depuis le premier septembre 2017, le PPCR s'applique à tous les fonctionnaires de la fonction publique.**

Il a pour objectifs :

1. Une amélioration des carrières de tous
2. La revalorisation de la rémunération des personnels enseignants
3. De nouvelles modalités d'évaluation et d'accompagnement des enseignants.
4. La prise en compte de la valeur professionnelle et des conditions d'enseignement

❖ Décret n° 2017-786 du 5 mai 2017 (modification du statut particulier des personnels enseignants et d'éducation)

❖ Arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre des RDVC des personnels enseignants, d'éducation et psychologues scolaires (grilles d'évaluation)



# PPCR

## Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

Le changement de paradigme consiste désormais à **différencier**:

- **les temps d'évaluation**
- **les visites d'accompagnement, individuelles et/ou collectives.**

Avec le PPCR, il y aura donc séparation entre les RDV de carrière (inspections réglementaires) et les visites/dispositif d'accompagnement.

L'accompagnement s'adresse à tous les enseignants dans une perspective de formation tout au long de la carrière.



# Impact sur la carrière

**Les promotions d'échelon seront automatiques et au même rythme pour toutes et tous, sauf à 2 moments** dans la carrière :

- au 6<sup>ème</sup> échelon de la classe normale qui bénéficient au 1<sup>er</sup> septembre 2016 d'une ancienneté dans l'échelon inférieure ou égale à un an;
- au 8<sup>ème</sup> échelon de la classe normale qui bénéficient au 1<sup>er</sup> septembre 2016 d'une ancienneté dans l'échelon comprise entre six et dix-huit mois.

30% de ces personnels pourront bénéficier d'un avancement accéléré d'un an à chaque fois.

Promotion à la **hors-classe** accessible à partir de 2 ans dans le 9<sup>ème</sup> échelon

- **Tous les personnels accéderont à deux grades différents**

**Création d'un grade à accès fonctionnel : la classe exceptionnelle**

- avec une condition d'ancienneté : être au moins au 3<sup>ème</sup> échelon de la HCL) et de fonctions détenues qui seront publiées par arrêté : éducation prioritaire, conseiller pédagogique... pendant au moins 8 ans au cours de la carrière.
- Possibilité de promouvoir des enseignants arrivés à l'échelon terminal de la HCL ayant une carrière remarquable



## Impact sur la carrière

- Les promotions au 1<sup>er</sup> septembre 2017, s'appuieront sur l'ancien dispositif d'évaluation avec une note pédagogique.
- Concernant l'accès à la hors classe, les notes au 31 août 2016 seront prises en compte quelle que soit la date de l'inspection.
- Les RDVC conduits à partir du mois de décembre 2017 prendront effet en 2018-2019.



# Modalités du RVdC

- Une **inspection** en classe suivi d'un **entretien** entre l'IA-IPR et l'enseignant  
. L'IA-IPR rédige un compte rendu d'entretien professionnel à partir de la grille de compétences appuyée sur le référentiel de juillet 2013.
- Un **entretien** avec le chef d'établissement qui complète le 2<sup>e</sup> volet de la grille de compétences et ajoute une appréciation littérale.
- Un **document d'appui** que l'enseignant peut compléter et communiquer aux évaluateurs. Il n'est pas exigible.

**Dans le cadre de l'inspection, l'IA-IPR peut demander à consulter tous documents professionnels éclairant la pratique de l'enseignant.**



# Modalités du RVdC

Les RDVC font l'objet d'un compte rendu en 4 parties :

- Une grille d'évaluation renseignée conjointement par les différents évaluateurs: inspecteur (5 items) et chef d'établissement (3 items) et 3 items en commun.
- <..\..\INSPECTIONS\PPCR\DOCS DIJON\PPCR Compte Rendu Evaluation Enseignant Partie1.pdf>
- <..\..\INSPECTIONS\PPCR\DOCS DIJON\PPCR Compte Rendu Evaluation Enseignant Partie2.pdf>
- Une appréciation générale des évaluateurs.
- Des observations éventuelles de l'agent.
- L'appréciation générale de l'autorité académique.

Des voies de recours possibles.



# Calendrier des RDV de carrière

Date	Opération	Moyen/Document
Juin N - 1	Le rectorat communique aux deux évaluateurs	La liste des enseignants relevant de la procédure du rendez-vous de carrière (RVdC) au titre de l'année scolaire à venir
Juin N - 1	Le rectorat informe les enseignants concernés	Information individuelle Notice présentant le déroulé et les enjeux du RVdC
D'octobre à mai année N	Campagne des RVdC	Délai de prévenance d'un mois au minimum pour la date des 3 temps (inspection, 2 entretiens) Échanges entre les 2 évaluateurs Les deux entretiens doivent se dérouler dans <b>un délai de six semaines.</b>
Juin/septembre année N	Consultation par l'évalué des résultats du RDVC	Fiche d'évaluation type positionnée sur SIAE.



# MISES EN STAGE

- **NOMBRE DE MISES EN STAGE : 2017-2018**
  - 73 conseillers pédagogiques sollicités pour les PSTG
  - 95 conseillers pédagogiques sollicités pour les L3
  - 97 conseillers pédagogiques sollicités pour les M1 et M2B
  - **Ce qui représente 265 conseillers pédagogiques à nommer.**
- **CONTRAINTES**
  - Affectations peu éloignées des centres de formation.
  - Répartition des stagiaires la plus équilibrée possible dans les établissements.
- **Accepter d'être conseiller pédagogique, c'est donc s'engager à accueillir des stagiaires chaque année si nécessaire.**
- **Le CP est un rouage absolument essentiel dans la formation initiale des futurs collègues.**
- **Remerciements à tous les collègues qui ont parfaitement renseigné l'enquête envoyée au mois de juin, préalable indispensable à des mises en stage sereines effectuées par le bureau des stages de l'ESPE.**



# L'Attestation Scolaire du SAVOIR NAGER

Résultats de l'enquête 2016-2017 – 1<sup>er</sup> degré  
Résultats de l'enquête 2016-2017 – Collèges

Enquêtes de l'année scolaire 2017-2018

# Le SAVOIR NAGER - Un enjeu de sécurité

***Code de l'Éducation***

***Décret 2015-847 du 9-07-2015***

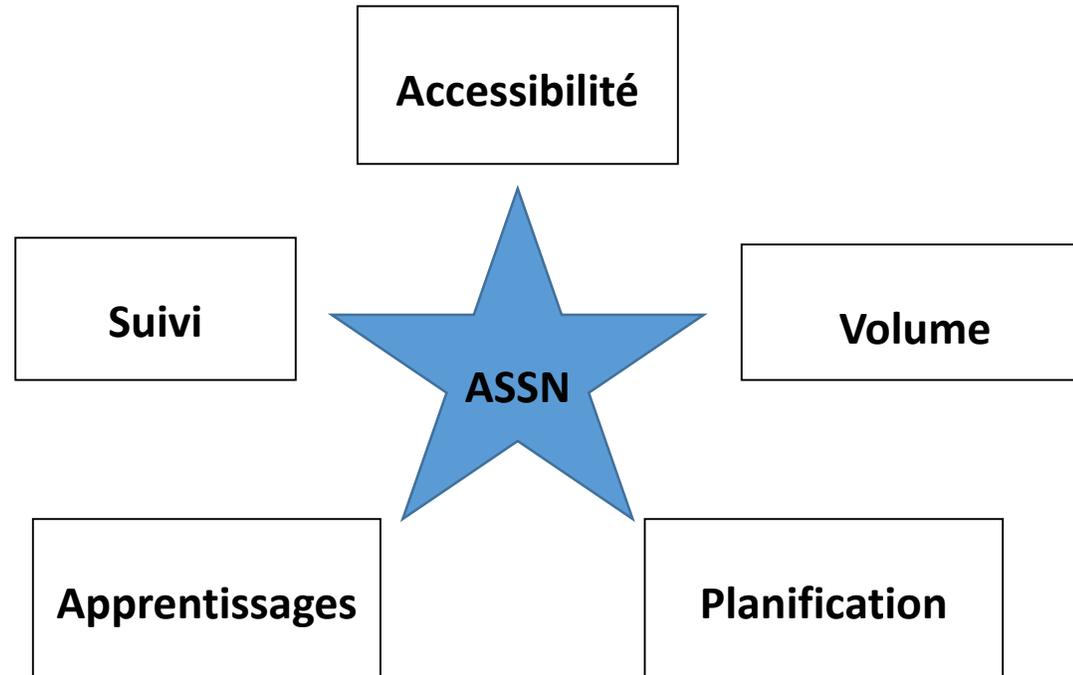
***Arrêté du 9-07-2015***

***Programmes d'EPS***

***Circulaire de juillet 2017***

***Site académique EPS***





# L'enquête 2016-2017 – 1<sup>er</sup> degré

- *Accessibilité, Volume, Planification*
  1. *Identifier, pour chaque école, le parcours de formation proposé aux élèves.*
  2. *Evaluer la qualité des parcours*
  3. *Etablir un état des lieux sur les territoires académiques : circonscriptions, départements, académie*
  4. *Articuler les données 1<sup>er</sup> degré avec celles du collège (taux de réussite en 6<sup>ème</sup>)*



# L'enquête 2016-2017 – 1<sup>er</sup> degré

## 3 critères retenus :

1. **Nombre de séquences (modules)** d'enseignement réalisés entre la Grande Section Maternelle et le CM2. 3 séquences étant le minimum retenu pour offrir à tous la possibilité de réussir à savoir nager.

2. **Implantation harmonieuse** des séquences dans le parcours scolaire, en privilégiant l'étalement à la concentration, évitant ainsi les « trous » dans le parcours.

3. Implantation des modules à des **moments clés pour les apprentissages** : le cycle 3 (CM1 ou CM2) et la Grande Section Maternelle afin de s'appuyer autant que possible sur l'intérêt d'apprentissages précoces.

## 5 niveaux d'efficience des parcours :

**TRES DEFAVORABLE** : Aucune fréquentation de la piscine

**DEFAVORABLE** : 1 ou 2 séquences dans le parcours

**MOYEN** : 3 séquences, sans fréquentation au cycle 3 (ni CM1 ni CM2)

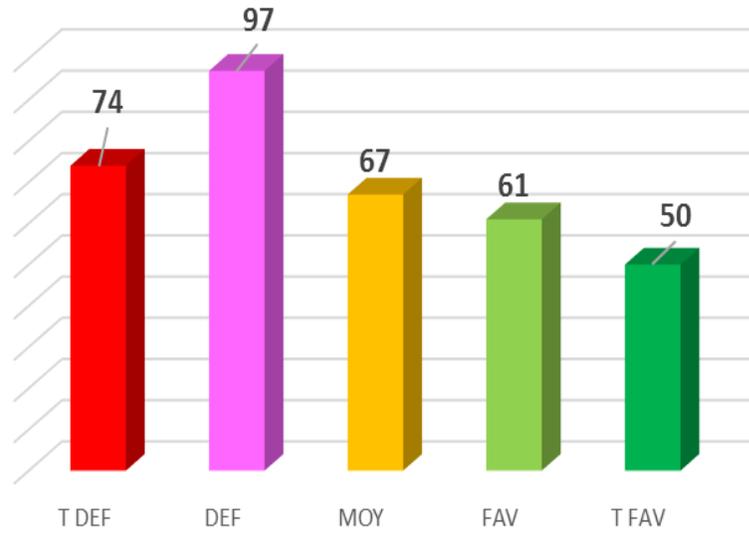
**FAVORABLE** : Au moins 3 séquences, dont l'une au cycle 3 (CM1 ou CM2)

**TRES FAVORABLE** : Plus de 3 séquences dans le parcours, avec une au cycle 3 et une en GSM

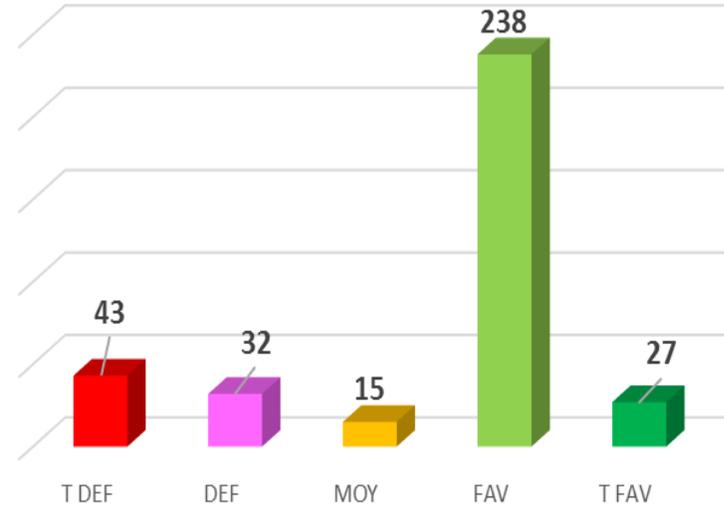




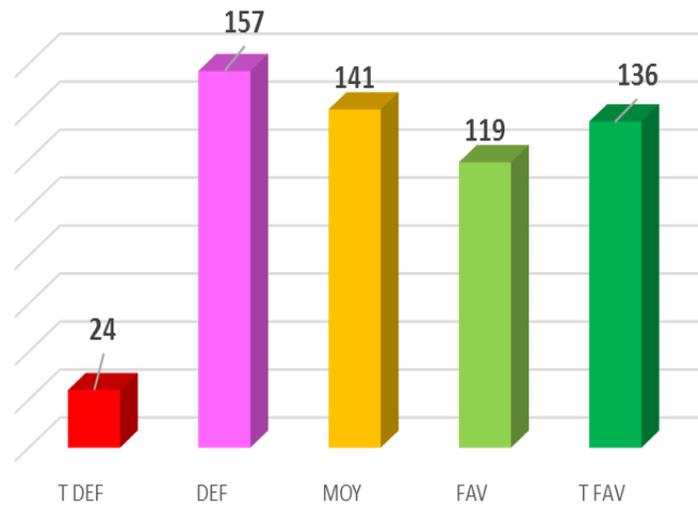
Département de l'Ain



Département de la Loire



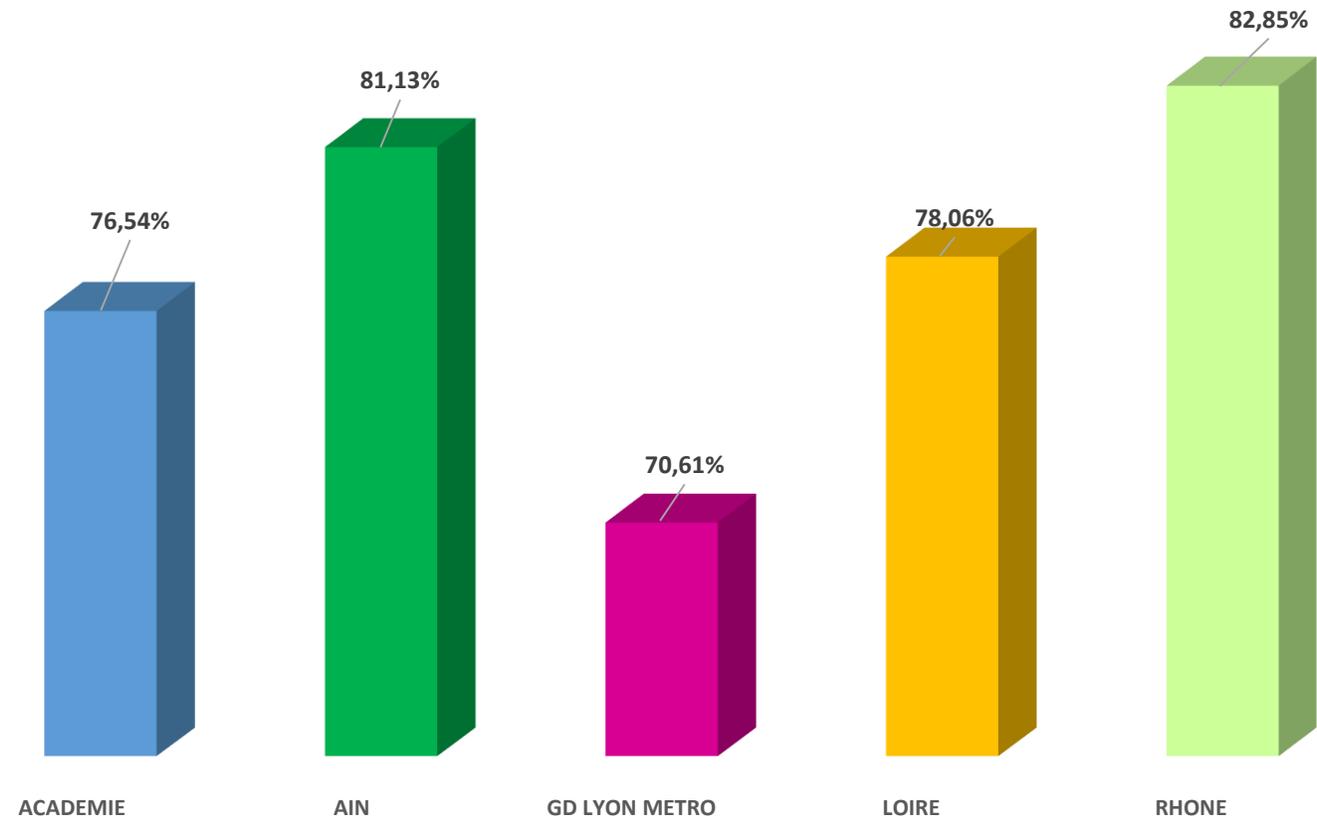
Département du Rhône





## L'enquête 2016-2017 – Collèges

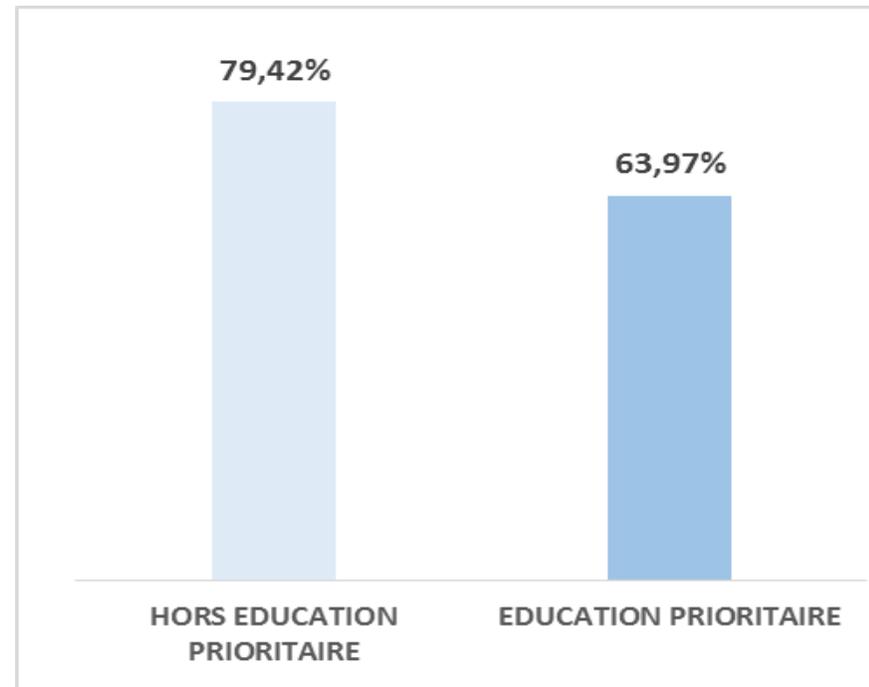
### Réussite au test de l'ASSN en fin de cycle 3 (6<sup>ème</sup>)





## L'enquête 2016-2017 – Collèges

### Réussite au test de l'ASSN en fin de cycle 3 (6<sup>ème</sup>)





# L'enquête 2017-2018 – Collèges

## Réussite au test de l'ASSN en fin de cycle 3 (6<sup>ème</sup>)

### Typologie des élèves non testés

Effectif de 6ème dans le collège	Nombre d'élèves inscrits en 6ème (y compris SEGPA)	Garçons	
		Filles	
		Total	0
Résultat des élèves de 6ème au test du savoir nager scolaire en fin de séquence d'apprentissage	Nombre de <b>REUSSITES</b> à l'ASSN	Garçons	
		Filles	
		Total	0
	Nombre d'élèves de 6ème non testés	Garçons	
		Filles	
		Total	0
Parmi les élèves de 6ème non testés	Nombre d'inaptes totaux à l'EPS	Garçons	
		Filles	
		Total	0
	Nombre d'inaptes uniquement à la natation	Garçons	
		Filles	
		Total	0
	Nombre d'inaptes temporaires (une partie du cycle et/ou le jour du test)	Garçons	
		Filles	
		Total	0
	Nombre d'absents (une partie du cycle et/ou le jour du test)	Garçons	
		Filles	
		Garçons	0
Pas de programmation de la natation	Garçons		
	Filles		
	Garçons	0	

Observations : décrire l'organisation des séquences d'apprentissage (nombre de séances, durée des séances, gestion des niveaux, dispositifs spécifiques, etc.)

# Accompagnement de la Réforme du Collège

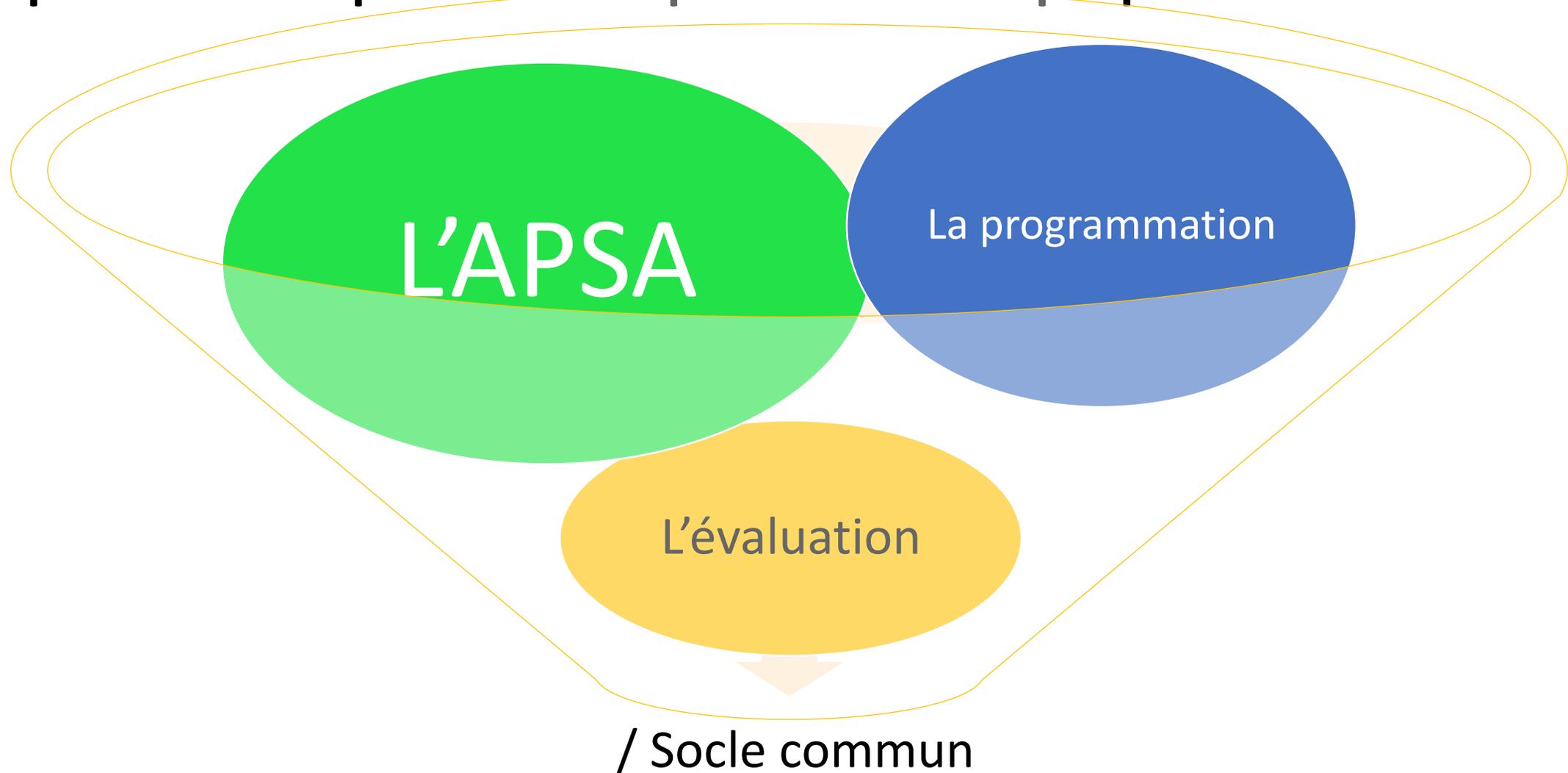
## Analyse des projets EPS et Outils de bonification envisagés

Les objectifs poursuivis dans cet accompagnement pour une déclinaison cohérente et efficiente des programmes collège:

- Accompagner les équipes éducatives dans l'appropriation et la déclinaison des orientations nationales et académiques
- Un but fixé , une autonomie complète laissée aux équipes EPS d'enrichir les projets EPS avec la visée d'un parcours de formation de l'élève valorisant et valorisé...
- Montrer et partager la richesse pédagogique déployée sur le territoire académique, donner à titre consultatif des exemples de « bonnes pratiques » méconnues...
- S'appuyer sur les productions du groupe ressources académique Collège ( Site internet et portail du groupe Ressources)

Bilan de l'accompagnement  
et  
Perspectives de travail

# Une lecture « horizontale » des bilans, les points importants pour les équipes EPS...



Caractéristiques des besoins des élèves Objectifs cycle 3	Objectifs cycle 4	Objectifs AS	Programmation	AP	EPI	Parcours	Ex APSA	Evaluation	Suivi des élèves	
9%	33%	33%	51%	13%	51%	23%	37%	21%	26%	79%
13%	39%	37%	34%	37%	22%	48%	44%	24%	31%	5%
10%	27%	28%	14%	48%	25%	28%	17%	54%	41%	10%

Caractéristiques des besoins des élèves Objectifs cycle 3	Objectifs cycle 4	Objectifs AS	Programmation	AP	EPI	Parcours	Ex APSA	Evaluation	Suivi des élèves	
4%	19%	17%	21%	17%	43%	18%	21%	28%	31%	79%
16%	26%	31%	34%	36%	28%	42%	40%	25%	24%	7%
54%	54%	51%	44%	46%	28%	39%	39%	46%	44%	11%

Caractéristiques des besoins des élèves Objectifs cycle 3	Objectifs cycle 4	Objectifs AS	Programmation	AP	EPI	Parcours	Ex APSA	Evaluation	Suivi des élèves	
6%	50%	51%	74%	61%	62%	60%	63%	21%	36%	79%
10%	21%	21%	13%	10%	18%	21%	23%	28%	24%	5%
18%	28%	27%	12%	27%	18%	18%	12%	49%	38%	11%

### Lien avec les programmes

<b>Les points faibles des équipes (majorité de 3)</b>	<b>L'AP</b> Le Suivi des élèves Les objectifs de l'AS
<b>Des retours plus « mitigés »(entre absent, présent cohérent) :</b>	Les objectifs des cycle 3 et 4 Les EPI Les parcours L'évaluation
<b>Les points forts des équipes (majorité de 1)</b>	Les traitements d'une APSA La programmation

### Liens avec établissement et/ou EPS

<b>Les points faibles des équipes (majorité de 3)</b>	<b>L'EPI</b> L'AP Le suivi des élèves
<b>Des retours plus « mitigés »(entre absent, présent cohérent) :</b>	Exemple APSA L'évaluation Parcours
<b>Les points forts des équipes (majorité de 1)</b>	Les caractéristiques et connaissances de leur contexte local. Les objectifs cycle 3 et cycle 4 (peu de différenciation La programmation

### Liens avec le socle

<b>Les points faibles des équipes (majorité de 3)</b>	<b>Le suivi des élèves</b> Les objectifs de l'AS L'AP, les EPI, les Parcours
<b>Des retours plus « mitigés »</b>	Les objectifs de cycles 3 et 4 L'évaluation
<b>Les points forts des équipes (majorité de 1)</b>	Le traitement de l'APSA

## SYNTHESE DES AVIS PORTES AU REGARD DES ITEMS CIBLES

Liens avec les programmes	Liens avec Etablissement/EPS	Liens avec le socle	Thématiques communes
<p>L'AP</p> <p>Le Suivi des élèves</p> <p>Les objectifs de l'AS</p>	<p>L'EPI</p> <p>L'AP</p> <p>Le suivi des élèves</p>	<p>Le suivi des élèves</p> <p>Les objectifs de l'AS</p> <p>L'AP, les EPI, les Parcours</p>	<p><b>AP</b></p> <p><b>EPI</b></p> <p><b>Les parcours (4)</b></p> <p><b>PEAC, Citoyen, santé,</b></p> <p><b>Avenir</b></p> <p>Le suivi des élèves</p> <p>Les objectifs de l'AS</p> <p>L'évaluation</p>
<p>Les objectifs des cycle 3 et 4</p> <p>Les EPI</p> <p>Les parcours</p> <p>L'évaluation</p>	<p>Exemple APSA</p> <p>L'Evaluation</p> <p>Parcours</p>	<p>Les objectifs de cycles 3 et 4</p> <p>L'évaluation</p>	

**Points forts:** APSA, Programmation

**Hypothèse** : La plupart des items où les équipes sont en difficulté sont relatives à des éléments nouveaux apparus avec le socle (AP, EPI, Les parcours, le suivi des élèves et les compétences acquises); la place de l'APSA reste centrale, la programmation des activités prioritaire, organisatrice des apprentissages.

Présentation de quelques outils à destination des équipes EPS

Thématiques et TO Parcours Santé		, Questions ouvertes pour amorcer les réflexions... Au regard du contexte ou non de votre établissement	Opérationnalisation dans l'établissement	Exemples de bonne pratique
Pourquoi?	Enjeux.	<p>Pour l'OMS La santé est un état de bien-être complet physique, mental et social. Avez-vous retenu cette définition de la santé?</p> <p>Quelle autre définition proposez-vous?</p> <p>Avez-vous envisagé une évaluation diagnostique sur l'état de santé de vos élèves dans votre établissement?</p> <p>Comment l'EPS participe- elle à la construction du parcours santé des élèves?</p> <p>Comment votre projet EPS prend-t-il en compte la question de la gestion de la vie physique des élèves?</p> <p>Quelles adaptations votre projet propose pour que l'EPS proposée s'adresse bien à tous les élèves et aux individus dans leur globalité?</p> <p>Comment la question de la santé des élèves est envisagée lors des cours d'EPS?</p>		
Quoi?	description de l'activité ou de la tâche ou du problème.	<p>Quelles sont les priorités du projet EPS accordée aux questions de santé?</p> <p><b>Quels liens avec l'analyse des caractéristiques des élèves ? Quelles priorités dans les problématiques possibles ?</b></p> <p>Existe t-il des traces écrites d'une EP adaptée dans l'établissement en fonction de certains champs d'apprentissage complémentaire et de certaines pathologies récurrentes( asthme, obésité....)... ?</p> <p>Dans l'optique d'un éventuel oral au DNB, quelles sont les expériences qu'un élève peut vivre en EPS pour enrichir son parcours santé?</p> <p>Dans l'optique d'un éventuel oral au DNB, quelles sont les expériences qu'un élève doit vivre pour enrichir son parcours santé que ce soit dans la pratique volontaire ou obligatoire?</p>		
Qui ?	description des exécutants, acteurs ou personnes concernées	<p>Qui s'occupe de lutter contre les conduites addictives ? L'équipe EPS participe-elle de ces problèmes et comment? Existe-t-il des actions concernant la santé des élèves qui soient menées en lien avec d'autres équipes : infirmière, profs des autres disciplines, CPE, .....?`</p> <p>Quels appuis éventuels attendre du CESC, CHSCT pour enrichir, fédérer ou guider la politique de santé impulsée dans l'établissement..?</p>		
Comment ?	Description Nature du questionnement de la manière ou de la méthode	<p>Si oui quels indicateurs utilisez-vous? ( activités physiques et activités culturelles à l'extérieur du collège, nombres d'élèves à l'AS parmi les élèves identifiés fragiles du point de vue de la santé?....),</p> <p>Des tests physiques existent-ils dans votre établissement?</p> <p>Pensez vous qu'un temps minimal de pratique effective soit indispensable lors des cours d'EPS? Si oui avez-vous organisé votre enseignement en conséquence? Et comment?</p> <p>Avez-vous envisagé une progression des élèves sur la question du parcours santé?</p>		
Où ? Quand?	la description des lieux Description des temps.	<p><i>Dans les apprentissage en classe :</i></p> <p>Quelle démarche d'enseignement impulsée pour pérenniser l'apprentissage de certains déterminants pouvant contribuer à l'entretien et au développement de la santé.. ?</p> <p>Quels aménagements avez-vous retenu pour garantir les apprentissages de tous les élèves? Ces aménagements sont – ils facilement identifiables par tous?</p> <p>Dans les apprentissages hors la classe:</p> <p>Les actions menées par les profs EPS sont-elles précisément identifiées comme des actions au service de la santé des élèves? Et pourquoi? ( cross du collège, stage, .....)</p> <p>Existe-t-il des traces écrites sur ces actions qui permettraient d'assurer un suivi des élèves? Et pour les élèves ?</p>		
Liens socle				

Thématiques et TO :		, Questions ouvertes pour amorcer les réflexions... Au regard du contexte ou non de votre établissement	Opérationnalisation dans l'établissement	Exemples de bonne pratique
Pourquoi ?	Enjeux	Quelle conception du citoyen collégien en vue ?		
Quoi ?	description de l'activité ou de la tâche ou du problème.	Que vont devoir apprendre (en commun et individuellement) les élèves dans ce parcours, selon qu'ils encadrent, organisent ou participent ? Combien d'actions ? Quelle mise en liaison et en cohérence entre-elles ?		
Qui ?	description des exécutants, acteurs ou personnes concernées	Qu'est-ce qui doit relever du passage obligé pour tous et du souhaitable / possible pour les volontaires ? L'EPS doit-elle rechercher des partenaires dans la mise en œuvre des actions éléments du parcours ? Place et rôle de l'AS		
Où ?	la description des lieux	Quelle complémentarité entre ce qui sera mené en cours, en AS, au cours d'évènements, autre ? Actions ponctuelles et/ou approche au fil de l'eau ?		
Quand ?	Définir les temps	Comment organiser un équilibre et une progressivité entre cycles et niveaux de classe ?		
Comment ?	Description Nature du questionnement de la manière ou de la méthode	Comment permettre à l'élève d'identifier son action comme élément de son parcours citoyen ? Quel support pour matérialiser pour l'élève la continuité du parcours tout au long de sa scolarité au collège ? Quelles étapes pour faire le point ?		
Liens socle		A préciser		

Quelles réflexions possibles à susciter... ?

- **Accompagner et bonifier les projets existants grâce à une démarche méthodologique devant impulser des pistes de réflexion et de travail dans les équipes.**
- **Prioriser plus nettement l'entrée par le socle et non par les APSA avec une centration forte sur les attendus de fin de cycle de chaque CA → Principes d'évaluation des acquis du socle commun en EPS ( éléments signifiants)**
- **Rendre explicite la validation des différents domaines du socle en proposant une opérationnalisation forte dans les séquences d'enseignement sur une logique inter-cycles.**

Elèves Contexte Projet Etablissement Projet Académique

DIAGNOSTIC



Choix de certains Eléments signifiants du socle (ES)

Descripteurs



Exemple de descripteurs « Coopérer et réaliser un projet » déclinables sur 3 CAC

Cac1 "planifier et réaliser une épreuve combinée

CAC1 S'engager dans un programme de préparation collectif

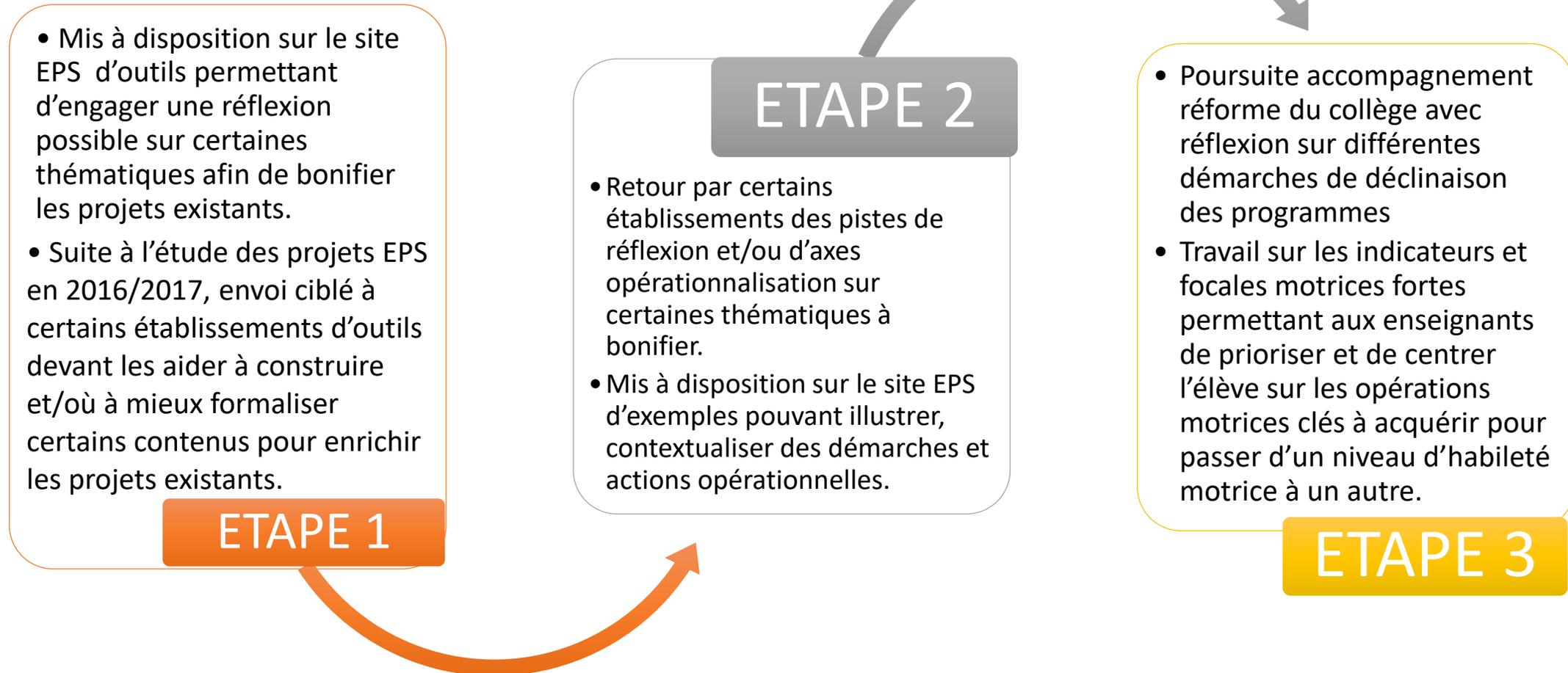
CAC3 Participer activement, au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un projet artistique

CAC4 Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe

Choix d'une ou d'APSA supports les plus pertinentes au regard du contexte

→ Evaluation sur 4 niveaux de maîtrise ( insuffisante, fragile, satisfaisant, très bonne maîtrise)  
de chacun des attendus de fin de cycle avec si possible des rôles facilement identifiables par les élèves

# Démarche d'accompagnement des équipes pour une valorisation possible des projets EPS



# L'enseignement des Activités Physiques de Pleine Nature

**Un ensemble de textes qui organisent l'enseignement de l'EPS et des APPN**

**Circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017**

**Analyse de la circulaire**

**Constats académiques**

**Analyse des projets**

**Plan de formation**

**Ressources**

# La sécurité dans les enseignements et la responsabilité de l'enseignant

Quelques repères pour s'organiser:

Note de service n° 94-116 du 9 mars 1994

**Sécurité des élèves. Pratique des activités physiques scolaires.**

Circulaire N°2004-138 DU 13-7-2004

**Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire**

Circulaire n° 2011-117 du 3-8-2011

**Sorties et voyages scolaires au collège et au lycée**

Document académie de Lyon 2008

**Enseigner les APPN**

Circulaire rectorale 2015 académie de Lyon

**Enseignement de l'escalade**

Documents ressources en escalade académie de Lyon 2016/2017

**Contrôles préalables à une séance d'escalade**

**Fiche Moulinette et escalade en tête**

Circulaire MEN n° 2017-075 du 19-4-2017

**Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré**

## ❖ Objectifs stratégiques et opérationnels

- **Conforter** la politique académique visant à privilégier la formation
- **Proposer** une analyse de la circulaire et des préconisations à Mme la rectrice
- **Identifier** la réalité académique de l'enseignement des APPN par voie d'enquête
- **Organiser** un plan de formation de grande ampleur en escalade
- **Former** les FSTG et PSTG à l'analyse de la responsabilité de l'enseignant dans la mise en œuvre de la sécurité
- **Préciser** les modalités d'enseignement des APPN dans tous les contextes en s'appuyant sur un ensemble de textes conçus comme des documents ressources
- **Favoriser** la production de ressources pédagogiques dans les APPN les plus fréquemment enseignées et diffuser les documents
- **Développer** et former le vivier de formateurs académiques en escalade
- **Améliorer** le maillage du territoire académique avec une présence « de proximité » des personnes ressources dans les bassins de formation
- **Associer** les cadres UNSS à la réflexion sur la sécurité dans tous les types de rencontres

## Constats académiques

### Enquêtes:

- **Volume d'enseignement et de pratique de l'escalade**
- **APPN pratiquées / enseignées**
- **Analyse croisée APSA /contexte/lieu/durée (en cours d'analyse)**



## **APPN**

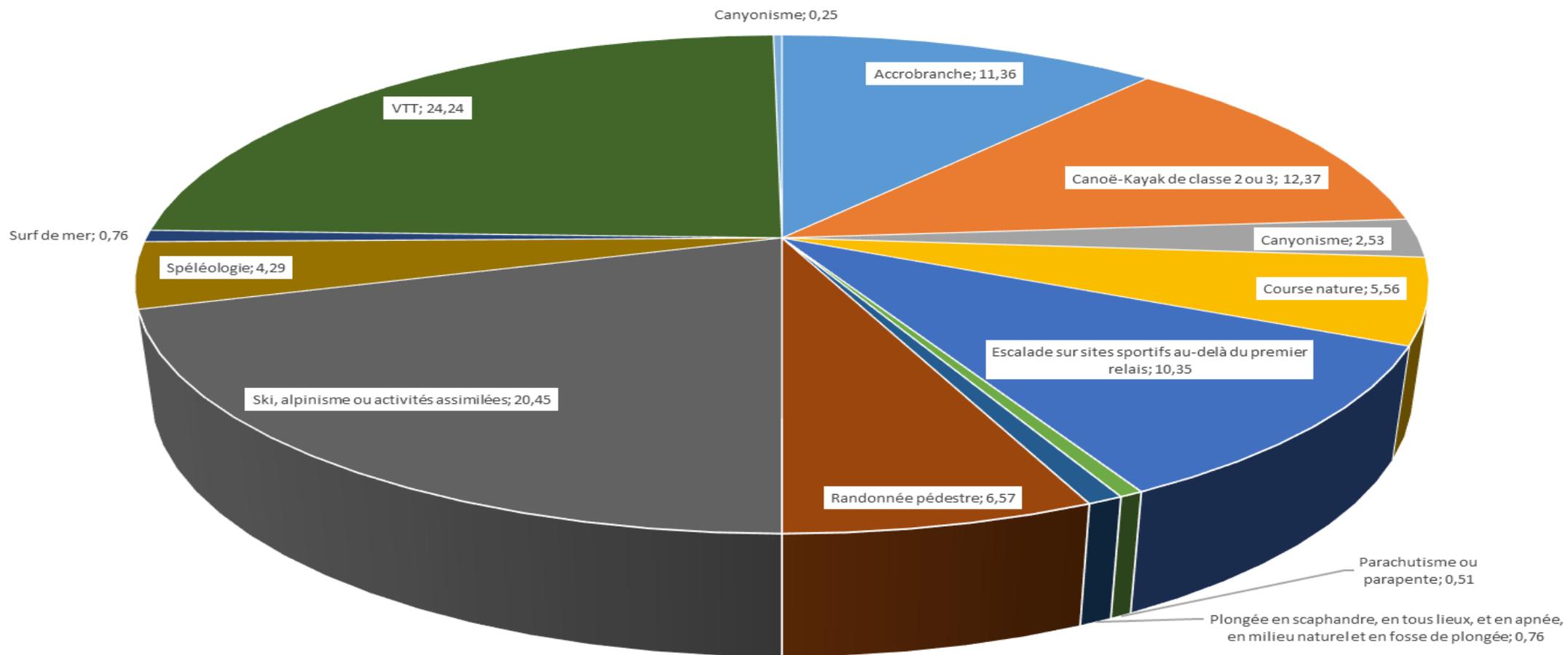
- 177 EPLE et 52 établissements privés enseignent au moins une APPN (hors escalade sur SAE) au moins une journée /an
- Dossiers d'organisation des projets de sortie / stage à renvoyer pour avis et accord aux IA-IPR.
  - ✓ **Validation des projets : dossier en 3 volets**
  - ✓ **Cas de certains projets « atypiques »**

Nombre  
d'établissements  
proposant

## Enseignement des APPN

	PUBLIC				PRIVE			
	COLL	LP	LPO	LYC	COLL	LP	LPO	LYC
<b>au moins 1 APSA</b>	130	17	7	23	30	11	1	10
1 seule APSA	64	5	6	14	30	44	1	8
2 APSA	66	12	1	9	11	6	0	2
3 APSA	44	6	0	5	4	3	0	0





- Accrobranche
- Canyonisme
- Escalade sur sites sportifs au-delà du premier relais
- Plongée en scaphandre, en tous lieux, et en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée
- Ski, alpinisme ou activités assimilées
- Surf de mer
- Canyonisme

- Canoë-Kayak de classe 2 ou 3
- Course nature
- Parachutisme ou parapente
- Randonnée pédestre
- Spéléologie
- VTT

## Escalade

- 185 **EPL**E proposent l'escalade dans les différents cursus/dispositifs
  - 900 professeurs de l'enseignement public enseignent l'escalade
  - 70 000 élèves pratiquent l'escalade dans l'académie de Lyon: en EPS, à l'AS et au sein des autres dispositifs
- ✓ **Un plan de formation pluri annuel**

# Un plan de formation ambitieux:

Trois formations différentes pour trois publics différents, structures et durées :

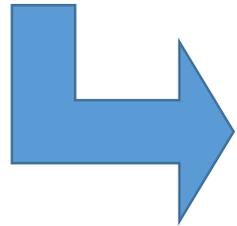
1/ Formation de formateurs : **2** jours + **1** jour

2/ Formations à public « *identifié* » déployées localement soit **15** stages de **2** jours par an pendant **3** ans, **2** formateurs/ stage

3/ Formation des professeurs spécialistes des APPN en environnement spécifique : **1** jour

4 IA-IPR

GRD Escalade  
6 professeurs  
ressources



26 professeurs  
formateurs

15 stages de 2 jours  
300 professeurs

Année 1

15 stages de 2 jours  
300 professeurs

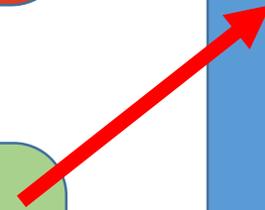
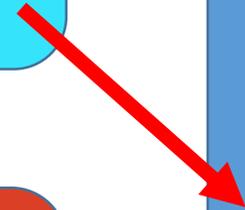
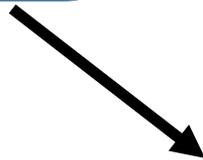
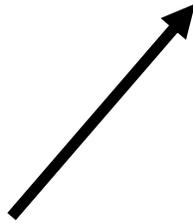
Année 2

15 stages de 2 jours  
300 professeurs

Année 3

70 000 élèves  
pratiquent  
l'escalade

Plan pluri annuel  
45 stages de 2 jours  
900 professeurs



# Documents ressources académie de Lyon

## L'enseignement des APPN



Escalade, Course d'orientation, Kayak, Ski de fond, VTT :  
sécurité, réglementation et assistance à la mise en oeuvre dans l'enseignement Secondaire



Bernard ANGELIN, Professeur d'EPS, BEES Escalade et VTT  
Laurent ARDITO, Professeur d'EPS, BEES VTT et Kayak  
Georges LAFFORCE, Professeur d'EPS, BEES CO

Septembre 2008

## INSPECTION-PÉDAGOGIQUE-RÉGIONALE D'ÉDUCATION-PHYSIQUE-ET-SPORTIVE Circulaire escalade acad de Lyon 2015

Académie de Lyon

Mars 2015

### L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCALADE

Le champ d'application de cette circulaire concerne les différents contextes et formes de pratiques de l'escalade scolaire: enseignements obligatoires en référence aux programmes d'EPS, sections sportives scolaires, associations sportives et stages APPN... y compris les séances faisant appel à des compétences extérieures.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les conseils et préconisations mentionnés ci-dessous constituent un cadre de réflexion et d'organisation des pratiques destiné à aider les professeurs. Les mises en oeuvre seront complétées et renforcées selon les lieux de pratique et les caractéristiques des élèves.

Les programmes de l'Éducation Physique et Sportive du collège et des lycées prévoient que les élèves abordent à plusieurs reprises dans leur scolarité les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN): escalade, course d'orientation, VTT, canoë - kayak, voile...

Sans qu'aucune de ces activités ne soit obligatoire, au moins l'une d'entre elles doit être mise en oeuvre pour répondre aux exigences des programmes.

Ce choix s'effectue en fonction des éléments du contexte d'enseignement: lieu de pratique, matériel disponible, nombre d'élèves, etc. Le choix s'effectue en fonction des éléments du contexte d'enseignement: lieu de pratique, matériel disponible, nombre d'élèves, etc.

Les programmes du collège prévoient également la possibilité d'organiser des ateliers de découverte de l'escalade vers l'escalade 4 et 5... Cette pratique est progressive et se réalise en tenant compte des capacités et des besoins des élèves.

Dans ce cadre, il est utile de rappeler régulièrement l'importance de la vigilance des enseignants et de l'observation des enseignements obligatoires et dans les différents contextes pour garantir la sécurité.

Tout doit être mis en oeuvre pour garantir une sécurité maximale et être en mesure de répondre à l'exigence de préserver leur intégrité physique tout en les aidant à développer leurs compétences attendues des programmes.



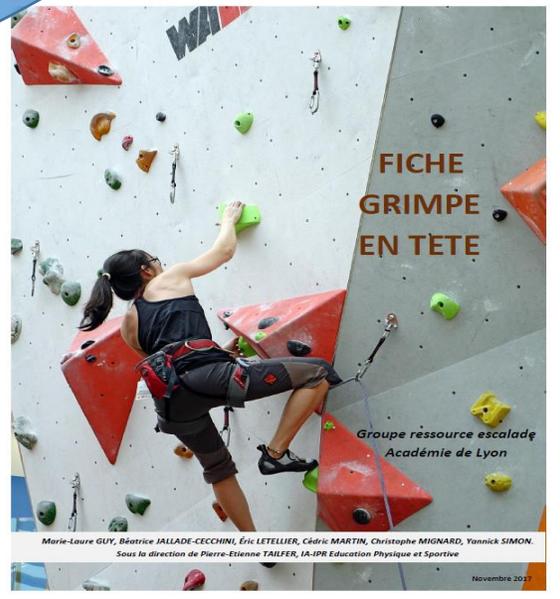
Les vérifications préalables à l'enseignement de l'escalade dans le contexte scolaire



Des prérequis à la mise en oeuvre sécuritaire de l'escalade en moulinette dans le contexte scolaire

FICHE MOULINETTE

Groupe ressource escalade Académie de Lyon



FICHE GRIMPE EN TÊTE

Marie-Laure GUY, Béatrice JALLADE-CECCHINI, Éric LETELLIER, Cédric MARTIN, Christophe MIGNARD, Yannick SIMON. Sous la direction de Pierre-Etienne TAILFER, IA-IPR Éducation Physique et Sportive

Novembre 2013

DIFFUSION DE TOUS LES DOCUMENTS UTILES / NECESSAIRES A TOUS LES PROFESSEURS DE L'ACADEMIE

En cours de rédaction:

- Circulaire académique portant sur l'enseignement du ski
- Dossier-cahier des charges d'organisation des projets et sorties APPN
- Document ressource sur la mise en oeuvre de gestes professionnels pour l'enseignement de l'escalade

# Documents réglementaires ou ressources nationales

## L'exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature

RAPPORT N° 2016-081  
Novembre 2016

Rapport à madame la ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche



### Activités physiques de pleine nature

Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré

NQR : MENE1711773C  
circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017  
MENSER - DGESCO B3-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux en EPS ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'EPS ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription du premier degré ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école

Depuis le colloque au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (Creps) Rhône-Alpes de Vallon Pont d'Arc en octobre 2015, le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche a engagé une dynamique interministérielle autour de la pratique des activités physiques de pleine nature (APPN) avec le ministère chargé des sports et le ministère chargé de l'agriculture, afin d'échanger, mutualiser et produire des méthodes et outils pour favoriser la pratique des sports de nature à l'école.

Parallèlement, le partenariat du ministère avec l'Union nationale des centres de plein air (UCPA) a permis de finaliser la rédaction du guide « Les sports de nature en séjours scolaires » en décembre 2015, avec l'expertise du pôle ressources national des sports de nature du ministère chargé des sports et des cadres techniques de plusieurs fédérations sportives. De plus, les conventions signées au niveau national avec de très nombreuses fédérations sportives (aviron, canoë-kayak, cyclotourisme, équitation, sports de glace, voile, plongée, etc.) favorisent les actions de formation croisée qui associent les deux publics enseignants et cadres techniques sportifs, ainsi que la co-construction de documents pédagogiques.

En effet, l'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement. De plus, elles renforcent la solidarité et la coopération. En vivant des situations éloignées du quotidien, les élèves apprennent à observer, écouter, prendre conscience de leurs limites et ainsi mieux les repousser sans jamais les dépasser.

Ces activités constituent en premier lieu un champ d'apprentissage spécifique de l'éducation physique et sportive (EPS), discipline obligatoire tout au long de la scolarité. Ainsi, les programmes d'EPS des collèges et des lycées prévoient que les élèves doivent s'éprouver tout au long de leur scolarité au contact de ces (APPN) : escalade, course d'orientation, VTT, canoë-kayak, voile, etc. En fonction de l'APPN pratiquée, chaque projet EPS doit permettre aux élèves de développer des compétences pour « se déplacer en sécurité en s'adaptant à des environnements variés naturels ou artificiels ».

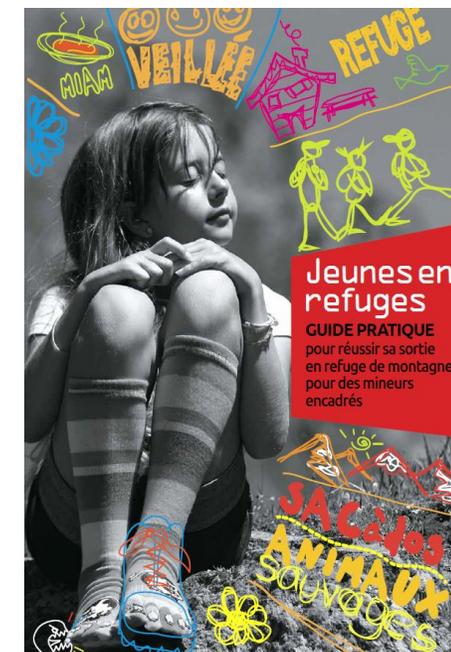
Ces activités peuvent être également proposées dans le cadre des enseignements facultatifs ou de complément, des sections sportives scolaires, des associations sportives dans le cadre des activités de l'UNSS, et des stages APPN. Les sections à projet qualifiant doivent faire l'objet de recommandations particulières.

En s'appuyant, notamment, sur les spécificités de leur territoire, cette variété de disciplines et de pratiques doit inciter les établissements à offrir une programmation équilibrée et cohérente, notamment dans le cadre des projets d'école et d'établissement.

Les conditions spécifiques d'exercice de ces enseignements et de ces pratiques justifient que les APPN soient soumises, dans le cadre scolaire, à des exigences strictes de sécurité rappelées dans la note de service n° 04-116 du 9 mars 1994 et la circulaire n° 2004-138 du 13 juillet 2004. En complément de ces directives, la présente circulaire énonce des conseils et des recommandations spécifiques aux APPN devant être pris en compte à la fois dans le cadre d'une réflexion académique et dans la pratique quotidienne des enseignants. Une annexe relative à l'escalade complète la présente circulaire. D'autres APPN (ski alpin, course d'orientation, VTT, randonnée pédestre) donneront également lieu à des annexes qui seront publiées ultérieurement.

La présente circulaire s'applique aux enseignements du second degré et, dans le cadre de la mise en oeuvre du cycle 3, aux enseignements auxquels participent à la fois des élèves de primaire et des élèves de 6e (Programmes EPS cycle 3).

D'autres textes réglementaires spécifiques concernent les EPI, les transports d'élèves, les hébergements,..../.....



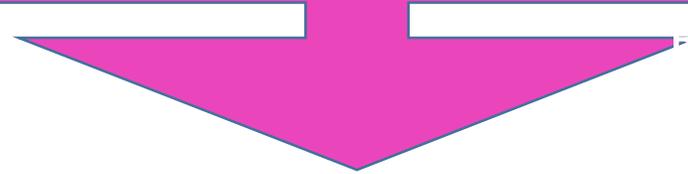
# ANNEXES

## QUATRE règles essentielles pour garantir la sécurité en escalade:

Empêcher la chute au sol

Dissiper rapidement l'énergie de la chute

Contrôler la vitesse de descente



Identifier les compétences clés de l'enseignant dans la mise en œuvre de la sécurité:

Gestes professionnels et procédures complémentaires

Placement de l'enseignant, processus attentionnels du professeur,

Organisations pédagogiques adaptées au lieu, au contexte, au public scolaire

Fiabiliser les encordements et les assurages « faibles ou aléatoires »:freins, autobloquant.../..

Techniques particulières et supplémentaires:

Deux mousquetons à vis, double assurage , frein sur mur, tour de corde sur barre ou tube.../..

# Les gestes professionnels:

Mise en place d'une organisation de la pratique et de l'enseignement qui réponde par anticipation à la rationalité limitée des élèves, à la survenue d'aléas, d'erreurs de réalisation, de perturbations de l'organisation prévue.

Douter par principe de la qualité des mises en œuvre, de la bonne réalisation des procédures, de l'utilisation du matériel

Anticipation, vigilance, réactivité **et redondance de la sécurité**

SI...ALORS...

# Exemple d'organisation du travail des groupes au cours de la séquence

<b>1<sup>ère</sup> période</b>	<b>Blocs</b>	<b>Blocs</b> ----- <b>Sécurité</b>	<b>Sécurité</b>
<b>2<sup>ème</sup> période</b>	<b>Blocs</b>	<b>Sécurité</b>	<b>Escalade en moulinette</b>
<b>3<sup>ème</sup> période</b>	<b>Blocs</b>	<b>Escalade en moulinette</b> <b>et</b>	<b>Escalade en tête (éventuellement)</b>

Exemple d'organisation  
des groupes dans les  
ateliers

Classe de  
36 élèves

Groupe A  
12 élèves

3 élèves

3 élèves

3 élèves

3 élèves

Escalade  
de Bloc

Durée 30'

Rotation

Groupe B  
12 élèves

3 élèves

3 élèves

3 élèves

3 élèves

Escalade  
en  
Moulinette  
Durée 30'

Rotation

Groupe C  
12 élèves

3 élèves

3 élèves

3 élèves

3 élèves

Atelier  
techniques  
de sécurité

Durée 30'

# Exemple de chronologie du travail des groupes en milieu de séquence

<b>Rotation</b>	<b>Temps 1</b>	<b>Temps 2</b>	<b>Temps 3</b>
<b>Durée</b>	<b>30 min</b>	<b>30 min</b>	<b>30 min</b>
<b>Atelier Blocs</b>	<b>Groupe A</b>	<b>Groupe B</b>	<b>Groupe C</b>
<b>Atelier escalade en moulinette</b>	<b>Groupe B</b>	<b>Groupe C</b>	<b>Groupe A</b>
<b>Atelier Sécurité</b>	<b>Groupe C</b>	<b>Groupe A</b>	<b>Groupe B</b>